

DEVENEZ TECHNICIEN(NE) EXPERT(E) APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DU GNFA

FORMATION EN ALTERNANCE



FORMATION
**GRATUITE
ET RÉMUNÉRÉE**



TECHNICIEN[NE] EXPERT[E] APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

La formation technicien expert après-vente automobile du GNFA vous permet d'acquérir les compétences, aptitudes et connaissances du métier, dont la maîtrise est attestée par un titre à finalité professionnelle délivré par l'ANFA au nom de la branche des Services de l'Automobile.

LE PROFESSIONNALISME ET L'EXPÉRIENCE

Passionné par l'automobile, vous avez de bonnes capacités de raisonnement, vous aimez l'électronique et le travail de précision. Être technicien après-vente automobile, c'est intervenir sur des équipements sophistiqués de haute technologie, comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

Au cours de votre formation, vous passerez plus de 2/3 de votre temps en entreprise.

Vous aurez des responsabilités concrètes qui vous donneront l'expérience nécessaire à l'exercice du métier.

LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Vous êtes titulaire d'un Bac professionnel dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme équivalent.

Vous possédez le permis de conduire B.

Vous devrez également réussir les tests d'aptitude et de motivation que nous vous proposerons.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le but de cette formation est de vous préparer aux techniques professionnelles qui vous permettront la réalisation d'activités de diagnostic et de remise en état portant sur :

- Les moteurs thermiques, électriques et hybrides ainsi que les équipements périphériques
- L'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules

LA VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par un contrôle continu et un examen final sous la forme d'un entretien avec un jury de professionnels. L'obtention du titre permet d'accéder à la qualification professionnelle de « technicien expert après-vente automobile » échelon 12 de la convention collective des Services de l'Automobile.

En cas d'échec, le candidat reçoit une attestation de réussite des blocs de compétences acquis, d'une durée de validité de 5 ans.

LA DURÉE ET LES DOMAINES D'ENSEIGNEMENT

Formation en alternance de 15 mois, dont 1 semaine par mois en centre de formation.

Contrôle, diagnostic et maintenance 605 h

Diagnostic, contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel • Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexée • Diagnostic des systèmes mécaniques • Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative • Maintenance des systèmes mécaniques

Conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire 14 h

Collecter les informations techniques • Expliquer et argumenter une solution technique

Transmission des savoir-faire et connaissances techniques 14 h

Intégrer un nouvel arrivant • Faciliter l'apprentissage en milieu de travail • Identifier des besoins en formation technique • Animer une formation technique

Préparation à l'entretien devant le jury 7 h

Régulation pédagogique 35 h

Durée totale du parcours de formation 675 h

LE STATUT

Vous êtes considéré comme salarié en formation.

Cette formation peut être suivie sous différents types de contrats :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Pour plus d'information, consulter :

gnfa-alternance.com

Espace Entreprise

